



5 décembre 2016

Entretien avec Jean-Yves Caillaud, Directeur d'EHPAD et Laurence Delmar, Gérante de Groupe

5 décembre 2016 par [REDACTION Silver Economie](#)

Jean-Yves Caillaud, Directeur de la Clinique du Parc et de la Maison du Parc à Saint-Ouen-l'Aumône, et **Laurence Delmar**, Gérante du Groupe, nous parlent des **réflexions et des considérations d'un directeur d'EHPAD** en 2016 dans le cadre d'un projet neuf, avec notamment un focus sur les innovations technologiques déployées.



Quels sont les enjeux aujourd'hui pour un Directeur d'EHPAD ?

Dans un contexte où la société est de plus en plus vieillissante et dépendante, l'enjeu est de parvenir à **s'adapter à l'état de santé et au niveau de dépendance des personnes qui entrent en maison retraite**. En effet, notre établissement actuel date de 1992, il s'agissait

donc de ne pas rester sur le même modèle mais bel et bien d'évoluer pour répondre aux besoins des résidents et aux préoccupations des familles qui recherchent de plus en plus de sécurité pour leurs proches.

Notre idée de départ était d'éviter et de **prévenir les chutes de nos résidents**. Pour cela, nous avons commencé par un voyage en Suède il y a quelques années, afin de voir ce qui était proposé en termes d'innovations au service de la sécurité et du bien-être des personnes âgées dépendantes. Ce voyage nous a permis de **nous rendre compte de l'étendue des dispositifs technologiques qu'il était possible de mettre en place** et nous a bien évidemment inspiré pour notre propre établissement.

Pouvez-vous nous parler de votre établissement justement ?



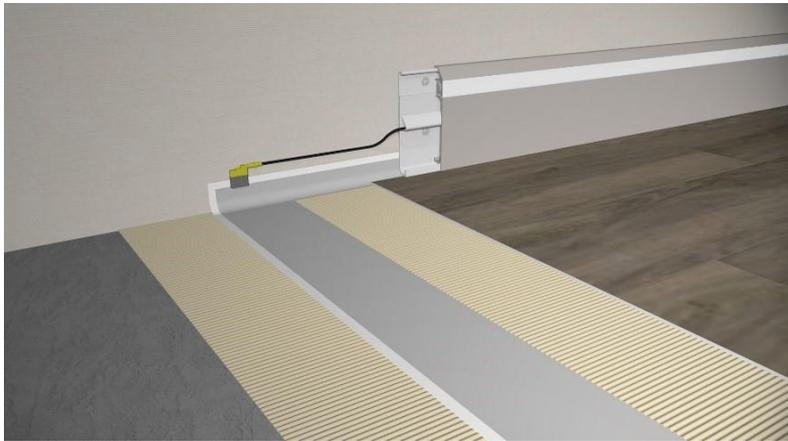
Sur le site de Saint-Ouen-l'Aumône, il y a deux établissements : **une clinique médicale**, la Clinique du **Parc (soins de suite de rééducation, de cancérologie, d'addictologie, soins palliatifs, médecine psychiatrie...)**, mais également un **EHPAD**, la Maison du Parc (Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes, plus communément appelé maison de retraite).

Ces 2 espaces accolés sont une force et nous avons souhaité nous démarquer par rapport aux autres établissements en ouvrant une extension de 37 lits supplémentaires dans notre EHPAD fin janvier 2017.

L'idée est de proposer aux résidents ainsi qu'à leur famille un **espace entièrement rénové**, flambant neuf avec différentes innovations technologiques au service de la sécurité et du bien-être des personnes.

Quelles seront les innovations technologiques proposées ?

- Les sols connectés

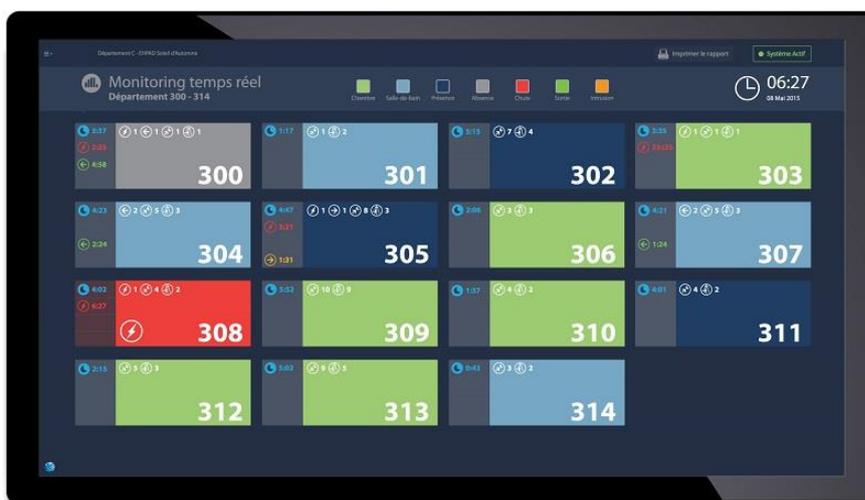


Dès le départ, les sols connectés sont apparus comme une technologie incontournable. En effet, nos chambres neuves ont toutes été équipées de la technologie [FloorInMotion](#) de la société [Tarkett](#). Ces sols connectés permettent aux soignants de détecter les chutes en chambre en temps réel et d'intervenir rapidement.

Cette technologie fournit également des **informations pertinentes relatives à l'activité du résident** dans son espace de vie connecté (activité nocturne, nombre de passages en salle de bain) facilitant ainsi la détection de comportements inhabituels.

Cette solution est un véritable atout pour le personnel puisqu'une fois connectée, elle leur permet d'être alerté en cas de chute, d'entrée ou de sortie intempestive dans la chambre, afin d'intervenir rapidement en cas de besoin. Nous allons également poursuivre la mise en place de ces sols dans les chambres d'ores-et-déjà existantes.

- Des chemins lumineux



Ceux-ci visent à prévenir les risques de chute la nuit en permettant, à chaque lever, de déclencher un **chemin lumineux pour faciliter l'accès à la salle de bain et à la sortie de la chambre** grâce à une plinthe à LED.

- **Les tablettes tactiles**

Nous avons récemment mis en place un partenariat avec [Facilotab](#) et proposons aux résidents suffisamment autonomes, dès leur arrivée, des tablettes tactiles simplifiées. Le personnel propose des ateliers et des animations pour leur apprendre à les utiliser pour rester connectés avec le monde extérieur, et notamment leur famille.

- **Un espace connecté**

Les résidents qui entrent en maison de retraite aujourd'hui sont de plus en plus connectés et, pour certains, souhaitent pouvoir utiliser Internet à tout moment. Pour cela, nous avons équipé nos espaces du **Wi-Fi** pour nos résidents à l'ère du numérique.

- **L'appel malade haute technologie**

Nous avons également mis en place un système d'appel malade haute technologie. En effet, lorsque le résident appelle, non seulement le bip malade se met en marche mais également le renvoi d'appel vers le personnel soignant. Ce système permet de vérifier l'exactitude des données et le temps de réaction du personnel soignant pour rassurer les familles.

- **Les rails au plafond**

Les dernières innovations technologiques que nous proposons, et non des moindres, ce sont les **rails au plafond**. Ces derniers, équipés de moteurs, ont été installés dans l'objectif d'aider le personnel soignant face à des résidents de plus en plus difficiles à manipuler.

Ils permettent d'aider les aides-soignants à lever le résident du lit et à l'installer confortablement dans le fauteuil. Ils limitent également les accidents de travail du point de vue du personnel, tout en rassurant le résident avec un système dédié.

En mettant en place ces solutions, est-ce un moyen de mieux prendre en compte les besoins des résidents mais aussi ceux du personnel soignant ?

Tout à fait, la mise en place de l'ensemble de ces solutions vise à **améliorer le bien-être de nos résidents au quotidien, mais également celui de notre personnel.**

Ces technologies vont les aider dans leurs tâches journalières et sont destinées à limiter les accidents de travail – les lits à hauteur variable, par exemple, sont dédiés à épargner les dos de nos aides-soignants, très souvent sollicités.

Nous avons non seulement pris en compte les besoins de notre personnel, mais l'avons pleinement intégré dans le processus de choix de ce matériel. En effet, l'ensemble du personnel a pu tester les moteurs et les rails au sein même de l'établissement et choisir le plus adapté aux résidents.

Est-il possible d'obtenir des subventions dans le cadre de ces innovations ?

Dans notre société, il est important de savoir que plusieurs aides sont mises en place pour pouvoir aider les EHPAD à créer « **l'EHPAD de demain** ». A Saint-Ouen-l'Aumône, nous avons réussi à obtenir 2 types de subventions :

- Des **subventions sur des appels à projets** par l'agence régionale de santé dans le cadre de nos budgets. Cette subvention nous a notamment aidé financièrement pour les sols connectés.
- Des **subventions dans le cadre des préventions d'accident de travail** avec la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) sur des accords cadre signés auprès de nos fédérations FHP et Synerpa. Celles-ci prévoient des enveloppes débloquées pour les établissements qui réduisent les accidents de travail et font de la prévention pour le personnel.